







Juin
2024
N°166
BULLETIN

COMMUNAL

Commune de
Vendrennes

8 Bis Route de l'Océan

SOMMAIRE

Vie de la Commune 4

CCPH 8

Vie associative 10

Conseils municipaux 15

Le mot de Madame le Maire

Au moment où j'écris ces lignes, il pleut encore et toujours, j'espère qu'au moment où vous les lirez le beau temps sera revenu.

Malgré tout, depuis le début de l'année, le centre bourg reprend vie et s'anime avec la fin des travaux dans nos deux salles et leurs mises à disposition aux différentes associations

Des manifestations ont d'ores et déjà eu lieu où chacun d'entre nous a pu s'imprégner des lieux et profiter de ce bel ensemble.

Le forum des associations le jour de l'inauguration, l'expo photos, la foire commerciale, les matchs de volley le week-end, les soirées de l'OGEC, du foot sont de véritables moments de convivialité.

La vie d'une commune ne dépend pas uniquement de la municipalité et de son conseil municipal, mais aussi des associations. Vendrennes a la chance d'avoir des bénévoles très actifs. Chaque manifestation organisée bénéficie non seulement aux associations mais renforce la convivialité et le partage.

En ce début d'année, les budgets ont été votés.
Le compte administratif 2023 fait apparaître une capacité d'autofinancement nette de 253 000 €.
Nous avons ensuite voté le budget prévisionnel 2024 sans augmenter les taux d'imposition

Cette année, pas de gros investissements mais nous préparons la rénovation des vestiaires du foot dont les travaux devraient commencer en 2025

Merci et félicitations aux enfants du CME qui ont réalisé des silhouettes représentant différents sports olympiques et para-olympiques, décorant ainsi notre Bourg.

Profitons cet été de ces Jeux organisés dans notre pays pour faire « nôtres » les valeurs de l'olympisme :
« Dépassement de soi , Respect , Fraternité ».

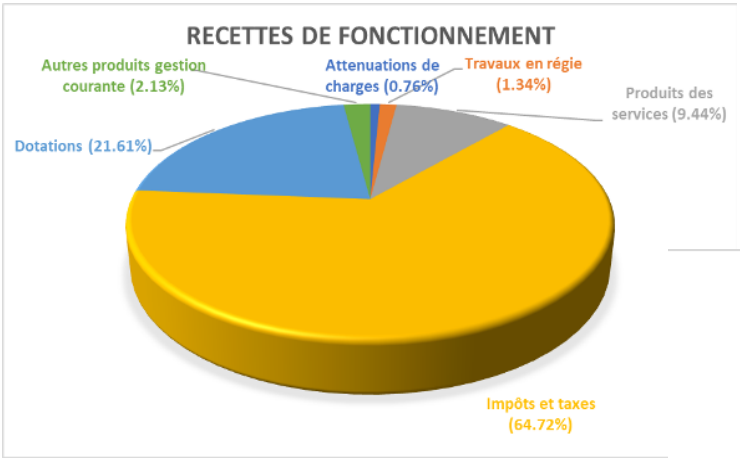


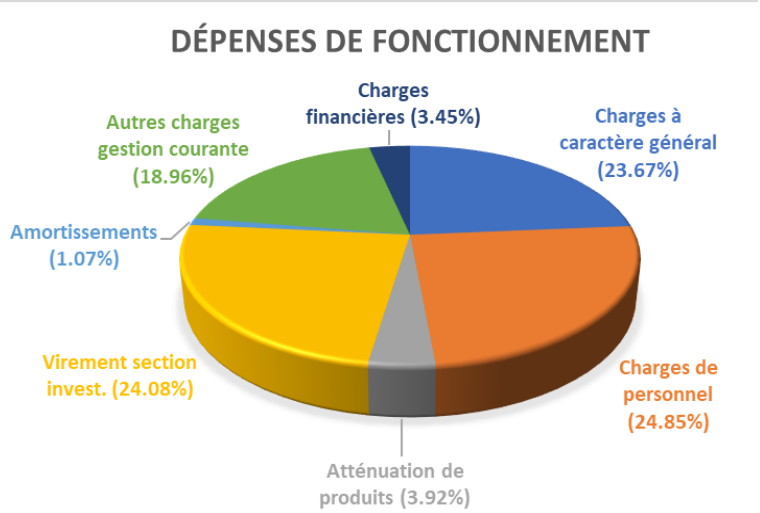
Je vous souhaite un bel été

Roselyne PHLIPART
Maire de Vendrennes
www.vendrennes.com

BUDGET 2024

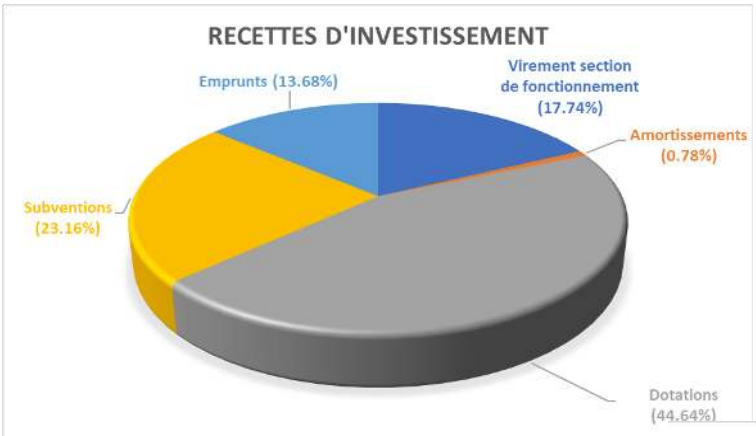
Section de fonctionnement

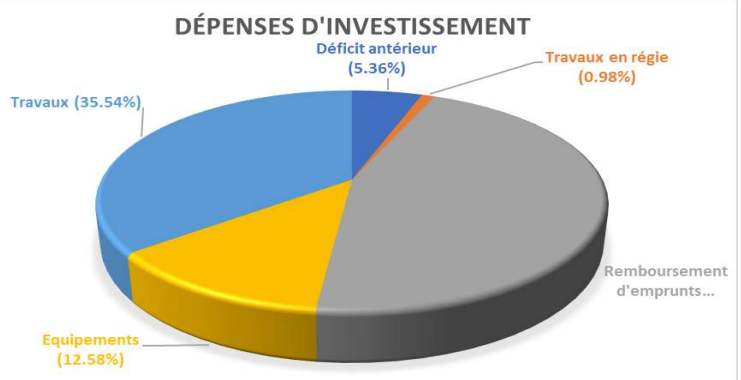




Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 346 315 €

Section d'investissement





Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 1 827 794 €

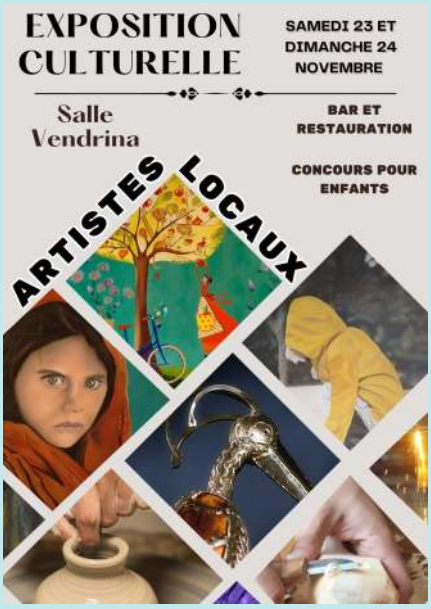
INFORMATIONS MAIRIE

23 et 24 novembre2024

La municipalité et le comité des fêtes organisent une exposition culturelle.

Vous pourrez admirer les tableaux des artistes peintres locaux, adultes et ados, sculpteur sur bois et sculpteur sur fer. Certains artistes peindront devant vous et pourront répondre à vos questions.

Un concours de dessin sera organisé sur place pour les enfants.



HORAIRES DES SERVICES

Mairie

	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mardi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Mercredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Jeudi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00
Vendredi	09.00 - 12.00	09.00 - 12.00 14.00 - 18.00
Samedi	09.00 - 12.00	Fermé

02 51 66 08 22

Agence Postale

Mardi - Vendredi	14.00 - 17.00
Samedi	09.00 - 12.00

02 51 66 06 27

www.vendrennes.com
accueil@vendrennes.fr
instagram.com/vendrennes
facebook.com/vendrennes



L'accueil au public de la Mairie sera fermé tous les samedis du 6 Juillet au 3 Août inclus

LE RECENSEMENT CITOYEN :
Une obligation à partir de 16 ans et deux possibilités :

⇒ Je vais sur le site MAJDC.FR ,
je me connecte ou je crée un compte si je n'en ai pas et me laisse guider.

⇒ Je vais à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de mes parents.

Démarche obligatoire pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté à l'issue de laquelle tu recevras un certificat de participation indispensable pour toute inscription à un examen (CAP, bac, permis…)



HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX EXTÉRIEURS

	LUNDI au VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 – 20h00	8h00 – 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de 3 semaines)	7h00 – 21h00	8h00 – 21h00	8h00 – 10h00 18h00 – 20h00
Appareils de bricolage, de jardinage…	8h30 – 12h00 14h00 – 19h30	9h00 – 12h00 15h00 – 19h00	10h00 – 12h00

NOUVELLES ENTREPRISES A VENDRENNES



Accompagnement à domicile

Depuis plus de 30 ans, j'exerce la profession d'Aide Médico Psychologique en institution auprès de personnes en situation de handicap, en Ephad et à domicile (auprès de particuliers mal voyants, ou atteints de maladie d'Alzheimer ou apparenté). Aujourd'hui, je souhaite prendre le temps d'accompagner l'humain, selon ses souhaits, dans son cadre de vie avec ses habitudes et ses repères.
Toilette, habillage, petits gestes du quotidien, préparation des repas, courses, ateliers mémoire, gym douce, jeux, lecture, balades, soins esthétiques, relaxation... Une adaptabilité selon chaque cas.
Je propose aussi aux aidants des temps de repos, de détente pour éviter lassitude, fatigue, épuisement. Je travaille dans la bienveillance, l'écoute, la résilience, la confiance et le respect de chacun, des valeurs qui me tiennent à cœur et qui me représentent.
Sophie CLERGEAUD VENDRENNES 07 49 65 73

Notre nounou vient chez nous

Notre nounou vient chez nous : Micro-entreprise qui propose de la garde d'enfants à votre domicile.

Emeline BLANCHARD répond au mieux à vos besoins en se déplaçant dans un rayon de 15 kilomètres autour de Vendrennes.
Disponible pour garder vos enfants :
- avant / après l'école/ le périscolaire
-En urgence (enfants malades enseignants absents...)
- Garde d'enfants à domicile partagée (2 familles dans un même domicile les mercredis et les vacances scolaires)
- Durant vos soirées d'entreprises, pendant un évènement, le week-end, le soir



Contact : 06-70-82-71-09
notrenounouvientcheznous.fr
notrenounouvientcheznous@gmail.com



En 10 années d'expérience en tant qu'éducatrice spécialisée. J'ai découvert combien les parents peuvent se retrouver seuls dans leur parentalité.

Mes Racines et Tes Ailes est né dans le but d'offrir un espace de soutien émotionnel et pratique aux futures et jeunes mères et au co-parent. Je souhaite que chaque parent puisse avoir une source d'information et un espace d'écoute pour reprendre confiance en ses capacités. Cet accompagnement se fait toujours en complément d'un suivi médical.

Je vous propose des accompagnements avant, pendant la grossesse, lors de l'accouchement et durant le post partum. Je suis également formée au portage physiologique, à la CGAP, au massage bébé bambin, aux massages femme enceinte et post natal. Je me déplace à votre domicile dans un rayon de 50 km autour de VENDRENNES. Je peux également réaliser des accompagnements en visio.

Adeline Guédon, Mes Racines et Tes Ailes 06.26.13.17.41, adeline@mrta.fr- Instagram: mrta85_
- Facebook: https://www.facebook.com/mrta85/- www.mrta.fr



Æterna Pictures c'est la volonté de saisir des instants, naturels ou préparés, en photo ou en vidéo, pour particuliers, professionnels, associations et collectivités, avec la même qualité et le degré d'implication.

C'est rendre accessible à tous une qualité professionnelle et un suivi de projet, de la première rencontre à l'archivage.

Mon objectif est de faire en sorte que vos idées prennent vie, avec un effet "Wouahou", tout en construisant une relation de confiance, vous donnant une entière satisfaction.
Aujourd'hui basé à Vendrennes, je me suis construit, depuis 5 années dans le domaine de l'Image, un réseau solide et sérieux de professionnels et spécialistes dans tout l'Ouest et la région Parisienne, permettant de réaliser sur-mesure, les projets de chacun, peu importe le budget.

Vianney Boulay Producteur délégué & Directeur de la Photographie
Æterna Pictures +33 7 76 57 99 72 contact@aeterna-pictures.fr aeterna-pictures.fr

LA PAGE D'HISTOIRE 75 ANS DE FOOT à VENDRENNES

***Dis Papy, quel âge as-tu ?* - 75 ans** ***Le même âge que le club de foot à Vendrennes ?* - Oui**

Ben dis-donc ! Il y a longtemps qu'on joue au foot à Vendrennes !

Ces questions auraient pu être celles d'un enfant de l'école primaire à son grand-père, ancien footballeur. Et oui, l'USMV ou pendant très longtemps « les Gars de Vendrennes » (de 1948 au 24 juin 1977) a 75 ans. L'âge de la maturité épanouie, l'âge de la sagesse, l'âge des souvenirs, l'âge des bilans, l'âge d'un anniversaire historique.

Le texte qui suit a été écrit en 1998 pour les 50 ans du club.

« La rétrospective de 50 années est difficile à faire en quelques mots. On ne peut tout dire sans devenir lassant. J'ai fait le choix d'évoquer des moments importants et de citer quelques personnages qui ont marqué la vie du club.

Je cite Gérard PUAUD qui fut le 1er président officiel en 1948 : « C'était en 1938, nous avons commencé à jouer en équipes avec des renforts de Mouchamps (2 frères GABORIEAU et 1 BOSSARD). Une sympathie mutuelle nous rapprochant, c'est M. Jean-Noël BESSE qui nous a donné les premiers rudiments (à cette époque on ne parlait pas encore d'entraîneur). Nos déplacements, nous les faisions à bicyclette vers Mouchamps, Chavagnes, l'Oie, les Herbiers, le Petit Bourg ».

« Pendant la guerre, nous avons perdu notre goal et notre avant-centre (en captivité). Au Petit Bourg, nous prenions des dérouillées… Il y avait 2 frères DELEUZE, des réfugiés qui avaient été « Pro » à Charleville ».

« Le 1er terrain était situé sur les terrains actuels de Gaby BLANCHARD et de Marcel DURAND, en hiver nous étions souvent les pieds dans l'eau ».

« Nous jouions de la Toussaint à Pâques seulement car les vaches étaient prioritaires à la belle saison… Pas de douche, nous nous lavions dans le Vendrenneau ».

Les 1ères couleurs du club furent le bleu et le rouge. Gérard de préciser : « Maillot bleu foncé avec un col rouge et un liseré rouge au bout des manches, un short bleu marine et des chaussettes patriotiques (bleu, blanc, rouge) ». Pas de chaussures de foot mais des brodequins !!!

Nous sommes en 1948. Donc après quelques essais infructueux (entre autres en 1942), quelques mordus du ballon rond décident de créer un vrai club. « Le choix du nom a été facile », relate Gérard PUAUD, « nous étions une bande de copains, le titre « Gars de Vendrennes » tout simplement a fait l'unanimité ».

Fondée en 1948, cette association a pour objet« la pratique de la gymnastique et du sport » ! (Je cite le Registre Officiel). Son siège est établi au bourg de Vendrennes chez Gérard PUAUD.

L'association est administrée par un conseil de 6 membres :
PUAUD Gérard, cultivateur à Vendrennes – Président
COUSSEAU Henri, forgeron à Vendrennes – Vice-Président
DOUTEAU Michel, secrétaire de Mairie – Secrétaire
BLANCHARD Albert, cultivateur – Trésorier
SOULARD Robert- - cultivateur
OUVRARD François – cultivateur

Après les déplacements à bicyclette, ceux-ci se firent en car avec PETITEAU de l'Oie, puis REMIGEREAU de St Fulgent 40 à 50 km/h dans les descentes, il fallait partir très tôt pour être à l'heure. Par contre si la vitesse était toujours aussi excessive, il arrivait qu'au retour les STOPS bizarrement avaient disparu…

Au début des années 50, le terrain a changé d'emplacement, il se situait à la Touche Bertrand,
Je cite un ancien « la cave chez Mandin servait de buvette et le verre d'amitié au cul de la barrique ». Pas de douche encore, c'était la mare du village qui servait pour la toilette.
Le club s'appelait toujours « les Gars de Vendrennes » et on nous surnommait « les grenouilles vertes » (peut-être en raison de la mare qui servait de douche !)

La devise du Président Louis BOURASSEAU, pour tout le monde « Lili » était
« Les Gars de Vendrennes, la joie de jouer avant tout ».

En 76-77, continuant sur notre lancée, nous terminons 3ème du championnat derrière l'intouchable équipe de St André Treize Voix (avec des joueurs de renoms, les BOSSIS) et toujours sans entraînement…
Je crois que l'on était la dernière équipe de Vendée à ce niveau de compétition sans entraîneur…

Et puis enfin, nous avons la chance au début de l'année 77-78, d'avoir un entraîneur… un homme qui a laissé son empreinte et sa façon de concevoir le football dans le club et qui fait partie de l'histoire de l'USMV : Rémi HERBRETEAU.

A Vendrennes, nous ne faisons rien comme ailleurs… Partout les clubs voisins se sont dotés de terrains très beaux, mais souvent très coûteux… Chez nous le 1er mai 1985 fête du travail, le président Jean-Noël COUGNON note sur le bulletin communal : « Plus de 30 bénévoles étaient présents tout au long de la journée à ramasser les cailloux. Les agriculteurs en mettant le matériel nécessaire, nous ont formidablement aidés ». Et ceci pour aménager un 2ème terrain pour l'entraînement.

Tous ces bénévoles sont récompensés de leurs efforts. Les joueurs réalisent une année 85-86 formidable. Un bon parcours en Coupe de l'Atlantique : Le May/Sèvre, Montjean/Loire, Doué la Fontaine et en Coupe de Vendée : la Meilleraie, Cugand. 10 ans après, 1er en championnat et une nouvelle fois Champion de Vendée de 2ème division contre Sigournais. Des victoires en Coupe d'Atlantique dans la fin des années 80 : le Longeron (DRH) et Vertou (DSR) sont encore dans les mémoires.

Je ne peux terminer sans évoquer l'année 90-91. Après 10 matchs de challenge de Vendée, nous arrivons à la finale du 30 juin 91. Quel souvenir ! Les visages des amoureux du foot à Vendrennes s'illuminent à l'évocation de cette simple date. Notre plus beau trophée ! Souvenons-nous. Il fait très chaud sur la Vendée (température caniculaire relatera le journal). A Vendrennes, c'est la kermesse de l'école. Dès 14h, le stade voisin de St André Goule d'Oie commence à accueillir une foule énorme pour une finale de Challenge de Vendée (1069 entrées payantes + de 1500 personnes autour du terrain).



Une foule colorée en jaune, et en rouge et noir aux couleurs des 2 clubs. La moitié de la population de Vendrennes est là. La rencontre paraît, sur le papier, déséquilibrée entre BOUFFÉRÉ 1er de son championnat et accédant à l'élite départementale et VENDRENNES 7ème de sa classe. Le début du match donne raison à ceux qui avaient exprimé à l'avance des craintes. Boufféré occupe mieux le terrain et a de nombreuses occasions de but. Mais nos vendrennais ne manquent pas de courage, ni de volonté, ni de talent. Vendrennes plie mais ne rompt pas. 1-0 à la mi-temps pour Boufféré, rien n'est perdu. La 2ème mi-temps démarre mieux et Vendrennes vient inquiéter l'arrière-garde de Boufféré par de rapides contre-attaques A la 50ème minute, c'est **le but de l'égalisation** marqué par Christian, le Capitaine.



A ce moment les 2 équipes se neutralisent et ceci jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Dans les vestiaires, on récupère, chacun a été jusqu'au bout de lui-même, mais le bonheur est si proche qu'il faut aller encore plus loin… La prolongation ne donna rien. Et ce sont les tirs au but. Insoutenable ! Menant 3-1, la victoire est à portée de mains et puis Boufféré revient à 3-3. Richard égalise à 4-4 et puis Christian GAUDUCHEAU nous apporte la délivrance…

Enfin, c'est la joie, forte, simple, phénoménale, les embrassades, les pleurs, les cris de joie…

C'est cela le football dans le plus bel esprit amateur. Et la fête dura, la remise du trophée, le défilé en voiture de St André à Vendrennes jusqu'au terrain de Kermesse. Et la joie qui s'écoulait comme un long fleuve tranquille.

Une belle page sportive s'est écrite en 1991, nul doute qu'il y en a eu bien d'autres depuis ces dernières années qui pourront faire l'objet d'un prochain article

Longue vie aux « Gars », pardon à l'Union Sportive de Mesnard Vendrennes ! »

Alain CHENOIR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS



Bibliothèques

Lectures d'été :

- Mercredi 10 juillet à 10h30 Pré du Benêt, Vendrennes :

les enfants âgés de 3 à 6 ans sont invités à venir écouter des histoires racontées par les bibliothécaires, sur le thème de la nature. Les lectures seront suivies de récolte de feuilles, d'herbes et de fleurs pour créer un marque-page. (Repli à la bibliothèque en cas de mauvais temps) Gratuit – Inscription auprès de la bibliothèque

- Samedi 15 juin de 10h30 à 12h bibliothèque, Saint-Paul-en-Pareds : Saint-Paul plage
Ecoutez des histoires sous le parasol, confortablement installés dans un transat. Un bon avant-goût des vacances ! A partir de 3 ans
Gratuit – Inscription auprès de la bibliothèque

- Vendredi 26 juillet à 10h30, jardin de la poterie, Mouchamps : Le temps d'une histoire
Confortablement installés, venez écouter des histoires rafraîchissantes à l'ombre des arbres.
A partir de 3 ans

- Mardi 9 juillet à 10h30 et mardi 6 août à 10h30, jardin de Coria, Les Herbiers
Gratuit – Inscription auprès de la bibliothèque



Bon plan :
L'inscription à la bibliothèque est gratuite ! La carte de lecteur vous permet d'emprunter des ouvrages dans les 8 bibliothèques du Pays des Herbiers pour une période de 4 semaines :
6 documents dont 2 nouveautés
2 livres audio
1 liseuse (pour les abonnements à partir de 13 ans)
Renseignements sur https://bibliotheques.paysdesherbiers.fr

Guichet Unique



Un guichet unique pour vos demandes d'aides

Pour faciliter les relations et l'accès aux services, toutes les demandes adressées à la communauté de communes sont désormais centralisées au sein d'un guichet unique : le guichet habitat & aides aux particuliers.

En créant ce guichet, les élus du Pays des Herbiers souhaitent simplifier les démarches des habitants et permettre une gestion de proximité, toujours plus proche de la population. Aujourd'hui, la collectivité offre de nombreux services à la population : aides financières et techniques pour la rénovation de l'habitat, aide à l'achat d'un vélo électrique, location de vélos pour se rendre au travail, aide à l'achat de récupérateur d'eau, aides à la réalisation de travaux sur les installations d'assainissement...la liste est longue mais désormais, un seul interlocuteur sera à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour cela, un seul numéro : 02 51 66 82 27 et un seul mail : habitat@paysdesherbiers.fr

Tri sélectif



Au Pays des Herbiers, le tri, c'est simple comme bonjour !

Les Français veulent qu'on leur simplifie le tri. Pour ce faire, Eco-Emballages et les entreprises améliorent l'information sur les consignes. Aujourd'hui, plus de 30 milliards d'emballages ménagers sont porteurs d'une signalétique claire et précise sur ce qui doit être jeté et à quel endroit.

Pour rendre service aux habitants, Eco-Emballages propose également deux outils digitaux pour informer le consommateur en temps réel et lui simplifier le tri : un nouveau site Web consignedetri.fr et une appli « Guide du tri » disponible pour tous les smartphones.



Notons, en Vendée, que l'appli Trivaoù (développée par TRIVALIS) vous permet de savoir où déposer TOUS vos déchets selon l'endroit où vous habitez ; pour éviter les erreurs de tri qui coûtent cher !

Quoi mettre dans le molok réservé aux emballages ?

L'accès aux conteneurs à emballages ménagers est illimité et ne nécessite pas de TRIcarte. La taille de l'ouverture des couvercles est réduite pour éviter les mauvais dépôts (meubles, couvertures, couches,...)

Prévention séniors - Ateliers numériques



Sylvain Rineau, conseiller numérique au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays des Herbiers organise des ateliers collectifs à destination des plus de 60 ans.

Les prochains rendez-vous :
Mardi 18 juin : naviguer sur Internet en sécurité
Mardi 25 juin : installer et gérer des applications de tablette et smartphone
Horaires au choix : de 9h30 à 12h ou de 14h30 à 17h.
Lieu : Salle d'Ardelay, 24 rue Monseigneur Massé, Les Herbiers.
Gratuit – Réservation obligatoire auprès du CIAS : 02 51 91 29 78 ou cias@paysdesherbiers.fr
Vous pouvez venir avec votre propre matériel. Prêt de tablettes si besoin pour certains ateliers.

Le saviez-vous ?
Depuis octobre 2021, les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel gratuitement aux services d'un conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.
Vous pouvez le solliciter pour :
Échanger avec vos proches : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique et les réseaux sociaux ;
Apprendre à utiliser les plateformes numériques pour réaliser des démarches administratives ;
Apprendre les « bons usages » quel que soit l'équipement numérique
Prise de rendez-vous obligatoire auprès du CIAS : 02 51 91 29 78 ou cias@paysdesherbiers.fr

FOYER DES JEUNES



Le 6 avril dernier, les jeunes ont renouvelé l'opération « lavage auto ». Ils ont été nombreux à s'investir et les parents aussi puisque c'est un peu plus de 50 véhicules qui ont été lavés. Un grand merci à tous !



Le foyer a ensuite participé à la Foire Commerciale les 13 et 14 avril. Les jeunes ont eu la chance de tenir un stand en proposant des barbes à papa, crêpes, tours de calèche... Merci à l'ACV d'avoir intégré les jeunes à leur évènement leur permettant ainsi de récolter des fonds pour leurs futures sorties.



C'est un succès car ces 2 évènements ont permis à cette équipe dynamique d'atteindre un bénéfice d'un peu plus de 1 000 €. Grâce à leur investissement, ceux-ci vont pouvoir organiser leur prochaine sortie prévue en septembre prochain.



ES STE FLO/VENDRENNES

Vice-champions de Vendée minimes

Après leur 1ère place en championnat, Coleen, Augustin, Ethan, Elie et Lucas, le coach, sont allés chercher, aux Herbiers, une deuxième place lors des finales du championnat.







TOP 85 Cadets

Le 6 Janvier, le Top 85 réunissait les meilleurs jeunes de Vendée par catégorie et Amaury a remporté le tournoi en cadet. Johann a fini 7ème dans la même catégorie.



Forum des associations

Nous avons pu présenter notre sport et à cette occasion Mr Retailleau, sénateur de Vendée, a tapé quelques balles avec nos jeunes.



Nous avons aussi remis un chèque de 200€, récolté lors du tournoi gentleman, à l'association « Ô ma vie » en présence de sa présidente, Nathalie Penaud, Tony Boisseleau et Titouan.

Championnat séniors :

Deux équipes, la Pré-région et la D4, montent au niveau supérieur l'année prochaine, c'était l'objectif de la saison.

Pour la D2 et la D3 , le maintien est acquis et pour la D1 le dernier match est décisif pour son maintien.

Dates à retenir :

28 Juin : Assemblée Générale à 19 H petite salle Vendrina

28 septembre : tournoi PPF (Ping-Palets-Fléchettes)

Si vous souhaitez des renseignements ou jouer au tennis de table l'année prochaine, n'hésitez pas à nous contacter par courriel : stflovend@gmail.com ou bien contacter Alban Chauvet au 06 64 46 45 83.

VENDRENNES VOLLEY BALL

Une très belle saison se termine pour le club avec tout d'abord le retour dans la salle de sports de la commune, et le plaisir de pratiquer du volley avec des équipements flambants neufs.

De beaux résultats et de belles progressions sont à noter pour nos équipes jeunes, grâce à toutes les personnes qui suivent, encouragent et entrainent nos sportifs.

L'un des objectifs de cette saison était de reformer une équipe sénior féminine, un pari plus que réussi avec un Top 5 pour cette 1ère année. Cette saison nous avons également mis en place des entrainements pour les plus petits, et nous avons pu accueillir quelques enfants en « école de volley » (à partir de 6 ans).

Plusieurs objectifs pour la saison prochaine :

Une équipe jeune masculine devrait voir le jour la saison prochaine, enjeu majeur du club pour pérenniser son équipe senior masculine. Le VVB recrute des jeunes entre 12 et 17 ans. Venez essayer !

Le soft volley fait son apparition au VVB, un volley détente avec un ballon plus gros mais plus léger et un filet plus bas. Les initiations ont été un réel succès et un rendez-vous hebdomadaire est programmé pour la saison prochaine.

Le VVB recherche des joueurs pour compléter ses équipes séniors la saison prochaine.

Débutants ou joueurs aguerris, vous êtes les bienvenus pour venir (re)découvrir le volley à Vendrennes.

Un grand merci à tous les supporters venus nombreux ce début d'année 2024 lors de nos soirées double match..



Dates à retenir :

- Samedi 15 juin : Tournoi de volley sur gazon (stade de foot)
- Jeudi 27 juin 19h30) :
- Assemblée Générale du club
- Dimanche 1er septembre :

Vide grenier (prairie du Benêt)







Bilan sportif de la saison :

>M11 mixte : 1er du championnat en plateau.

>M13 : Bons résultats et bonne progression sur la saison. Les 2 équipes de M13 terminent 2ème sur 5 dans leur poule.

>M15 : 2ème du championnat sur 8 équipes.

>Départementale Féminine :

4ème du championnat

Finaliste du Challenge de Vendée

>Région Masculine :

8ème du championnat et maintenu en Région.

>LOISIRS : Maintien en Excellence

Pour suivre toute l'actualité du club :
Facebook et **Instagram** : Vvb Vendrennes Volley Ball
vendrennesvb@live.fr



L'année du Marché de Printemps 2023-2024 s'achève !



De nombreux projets ont été menés sur cette année scolaire (calendriers photo, ventes de gâteaux bijoux, plants et également une nouveauté avec notre vente de savons solides L'Orée des Bulles) !



Cette année s'est clôturée par notre manifestation annuelle regroupant nos diverses distributions ainsi que quelques animations comme la célèbre pêche à la ligne pour enfants !

Celle-ci s'est déroulée dans la grande Salle Vendrina le Mardi 07 Mai.



Nous tenons à remercier toutes les familles et Vendrennais qui répondent présents à chacun de nos projets !

Grâce à vous, cette année, nous avons pu offrir aux enfants de l'école Marie Godet, un spectacle de Noël ainsi que quelques présents pour chacune des classes, participer aux coûts des sorties scolaires…



Nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire à tous les enfants et donnons un dernier rendez-vous aux élèves de CM2 lors ces dernières semaines. En effet, pour la 3ème année, nos bénéfices nous permettent d'offrir un cadeau à chaque élève de CM2 afin de leur souhaiter une bonne entrée au collège !

Encore MERCI à tous de votre soutien et à l'année prochaine !

Envie de nous rejoindre à la rentrée ? contactez-nous par mail : mdpmariegodet@yahoo.com

L'équipe du Marché de Printemps





LE COMITÉ DES FÊTES

« Une année 2024 qui a commencé en douceur avec notre participation au Forum des Associations organisé par la commune, et en accord avec l'ensemble des associations présentes, les bénéfices ont été reversés à la Ligue contre le Cancer de Vendée.

Par la suite, vous avez pu voir nos supers bénévoles à l'œuvre pour la superbe Foire Commerciale de l'ACV, à vous servir boissons et sandwichs ! Le Comité des Fêtes deviendrait-il traiteur ? Que nenni ! Nous avons aussi nos évènements, et pas des moindres !

Tout d'abord, on se donne rendez-vous le Vendredi 14 Juin à partir de 18h00, dans la Prairie du Benêt, pour la Fête de la Musique 2024 !

Pour l'occasion gros programme en perspective : Matwan, duo acoustique pour commencer la soirée en douceur, Lithium qui redynamise les variétés françaises (Préparez-vous à chanter !) et Franchement Ta Gueule, un mélange de tubes festifs déjantés et des reprises mieux que les vraies !

Ce sera aussi l'occasion de souhaiter les 10 ans du comité, et pour cela, une organisation et un décor de malade pour que vous passiez une super soirée !

Autre évènement de la saison : Les Vendredis du Comité ! Des soirées à thème, toujours dans la Prairie du Benêt, avec buvette et food-truck. Retenez-bien les dates : 12 et 26 Juillet ainsi que 16 et 30 Août.

Enfin, dernier gros évènement du Comité : Copains comme cochons ! Pour célébrer l'amitié des vendrennais autours d'un bon plat chaud et d'une soirée festive, qui aura lieu le 26 Octobre à la Salle Vendrina. »



Et pour tous vos évènements, vous pouvez toujours louer du matériel directement sur notre site internet (lien sur notre page Facebook) ou en flashant ce QR CODE





La Fête de la musique approche à grands pas, et pour l'occasion, nous souhaitons vous transmettre les différentes informations nécessaires à la bonne organisation, et pour que vous puissiez également être mis en avant lors de cet événement.

- Date : Vendredi 14 Juin à partir de 18h00 dans la prairie du Benêt

- Bar & Grillades sur place

- Les paiements se feront par jeton au bar et aux grillades (espèce ou CB uniquement).

- Tous les jetons non utilisés vous seront remboursés.

Nous avons réaménagé l'espace, et cette année, L'accès principal et unique se fera du côté du parking de la Boulangerie, il sera impossible d'accéder par d'autres chemins, l'ensemble du site sera sécurisé par des grilles.

Et bien entendu, celui qui conduit,
c'est celui qui ne boit pas.

Le Bureau du Comité Tel : 07.68.46.23.46
comitedesfetesvendrennais@gmail.com
Site de réservation : https://cutt.ly/uwFXWr82

Le Centre de soins infirmiers assure des permanences à la MARPA tous les vendredis matin SUR RDV pour des soins (prise de sang, injections, pansements). Pour prendre RDV merci de contacter le secrétariat au 02-51-66-26-06.

Le centre de soins est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter .

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 85, est l'expert des réalités de vie des familles, L'Udaf regroupe 222 associations familiales. Elle porte de nombreux services et actions en direction des familles et des personnes vulnérables



Le Secours Catholique est ouvert à tous, bénéficiaires et bénévoles, quelles que soient les convictions religieuses et philosophiques de chacun.

Pour que chaque commune soit bien représentée, **nous recherchons de nouveaux bénévoles sur Vendrennes.** Si notre projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Jocelyne Gautron 06 14 03 03 74 en laissant un message avec vos coordonnées.

Quelques dates à retenir :

Atelier « convivialité » (Maison Sociale de St Fulgent): le deuxième lundi et le premier mardi du mois.

Boutique solidaire (Maison Sociale ouverte à tous) le samedi de 14h30 à 16h30 sauf le dernier samedi du mois (fermeture estivale du 7 juillet au 24 août)

Braderie : le samedi 12 octobre 2024 de 9h30 à 17h (Maison sociale)

Concert : le dimanche 17 novembre 2024 à 15 heures à la salle Chevigné de St Fulgent.

L'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile propose des services au soutien à domicile des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Plusieurs services sont proposés sur le territoire de Vendrennes :

Le SSIAD : Le Service de Soins Infirmiers A Domicile assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale. Il peut faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.
Les soins sont pris en charge par la caisse d'assurance maladie de l'assuré et les personnes accompagnées gardent le libre choix de leurs intervenants (médecin, infirmier, pharmacien…).
Contactez-nous au 02.51.67.27.23

L'ESA : L'Equipe Spécialisée Alzheimer intervient sur prescription médicale auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage. Des Assistants de Soins en Gérontologie, des ergothérapeutes et psychologues, sous la responsabilité d'une infirmière, dispensent des séances de réhabilitation et d'accompagnement pour stimuler et maintenir les capacités de la personne, faciliter son quotidien et favoriser son maintien à domicile. . Contactez-nous au 02.51.94.99.50

L'EqAAR : L'Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation qui accompagne les personnes à domicile dans le réaménagement et l'adaptation de leur domicile. Après un bilan global, des ergothérapeutes préconisent des aides techniques et des aménagements du logement pour maintenir l'autonomie. Des accompagnements ponctuels par des psychologues et des diététiciens sont possibles. Ces interventions sont financées par l'ARS et la Conférence des Financeurs. Contactez-nous au 02.51.62.41.26.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention

Séance du 14 Décembre 2023

:**Membres présents** : tous les membres en exercice
Excusés : Mélanie PETITEAU qui a donné pouvoir à Stéphane BARBARIT, Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Florence de CHABOT, Sonia CHENOUARD
PV séance du 26 octobre 2023 adopté à l'unanimité des membres présents
Monsieur Stéphane BARBARIT a été nommé secrétaire de séance

1 – Travaux de rénovation des salles – Avenants aux marchés de travaux
Des modifications ayant été apportées, des avenants spnt conclus pour certains lots

2 – Travaux de rénovation des salles – contraction d'un emprunt de 250 000 €
(Mélanie LOIZEAU n'a pas pris part au débat et au vote)
Afin de couvrir le paiement des dernières factures, début 2024, un prêt de 250 000 € va être conclu auprès de la Banque Postale sur une durée de 15 ans au taux de 4%

3 – Rénovation des vestiaires foot – choix des bureaux de contrôle
BUREAU VERITAS pour la mission SPS, pour un montant de 2 385 € HT
BUREAU VERITAS pour le contrôle technique, pour un montant de 2 875 € HT

4 – Attribution du forfait OGEC 2024
La somme de 575 €/enfant est attribuée à l'école soit un total de 108 675 € pour 189 enfants. Montant pouvant être revu au cours de l'année en fonction des besoins.

5 – Subvention 2024 au centre périscolaire les Arlequins
Une 1ère partie de subvention de 20 000 € a été attribuée au périscolaire. Un complément pourra être attribué courant 2024 après production du bilan définitif 2023.

6 – Tarifs municipaux 2024 (copies, jetons camping-car et concessions cimetières fixés)

7 – Subvention au CCAS
Une subvention de 7 392 € va être versée au CCAS pour régler la facture de remplacement d'une pièce de la détection incendie des combles de la MARPA

8 – Renouvellement de la convention prestation paie avec le Centre de Gestion
La convention actuellement en vigueur avec le CDG pour la réalisation des paies arrive à son terme le 31.12.23. Elle est renouvelée à compter du 01.01.24 pour une durée de 5 ans

9 – Opération argent de poche 2024
Face au succès de ce dispositif depuis sa mise en place en 2019, il a été décidé de le reconduire en 2024.

10 – Lotissement les Chaumes – Convention éclairage avec le SyDEV
Une convention va être conclue entre la commune, le lotisseur et le SyDEV par laquelle la commune confirme son engagement à intégrer les ouvrages d'éclairage dans son patrimoine après achèvement et conformité des travaux

11 – Lotissement les Chaumes 2 – Choix des noms de rues
Rue de l'Avoine - Rue du Sésame- Rue du Seigle - Rue du Millet

12 – Indemnité frais de repas et de déplacements
Les agents en déplacement pour suivre une formation pourront se faire rembourser les frais kilométriques suivant le barème des impôts en vigueur (hors prise en charge par le CNFPT) et les frais de repas suivant le barème en vigueur

13 – Lutte contre les déchets abandonnés – Convention avec CITEO et CCPH
Une convention va être conclue entre la CCPH et CITEO afin de mettre en place un dispositif de financement de la lutte conte les dépôts sauvages de déchets
ménagers sur le territoire du Pays des Herbiers.

Séance du 30 Janvier 2024

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Mélanie LOIZEAU, Clément RECROSIO, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Monsieur Patrice ROUSSELOT a été nommé secrétaire de séance

1 – Vote du Compte administratif 2023 de la commune

	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	971 434.79	1 351 252.69		
Résultat fonctionnement		**379 817.90**		
Section d'investissement	2 686 357.04	2 723 029.17	585 148.00	673 383.00
Résultat d'investissement		**36 672.13**		**88 235.00**

2 - Approbation du compte de gestion 2023

Le compte de gestion réalisé par le Comptable assignataire du Service de Gestion Comptable Nord-Vendée est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à mains levées

3 – Affectation des résultats

Les résultats de fonctionnement constatés au compte administratif doivent faire l'objet d'une affectation au budget de l'année N+1. L'affectation suivante a donc été décidée à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à mains levées

Commune : 379 817.90 € affectés en totalité en recettes d'investissement au c/1068

4 – Protection Sociale Complémentaire – Convention avec le Centre de Gestion

La commune aura l'obligation de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance des agents au 01/01/2025, puis à celle des risques frais de Santé au 01/01/2026.

Les agents auront l'obligation d'adhérer aux garanties « prévoyance ». La participation de l'employeur devra être au minimum à hauteur de 50% des cotisations acquittées par les agents.

Mandat est donné au CDG pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un organisme d'assurance pour la couverture du risque « prévoyance »

5 – Convention d'utilisation de la parcelle ZI n°512

La CCPH met la parcelle ZI n°512 à disposition de la commune à proximité des ateliers municipaux. Une convention va être conclue avec la CCPH pour une mise à disposition d'1 an moyennant une redevance de 15 €

6 – Subvention à l'USMV Football

Depuis plusieurs années, il a été décidé d'attribuer une subvention aux associations locales qui encadrent des jeunes de moins de 18 ans. La somme de 10 €/jeune de moins de 18 ans a été reconduite.

57 jeunes sont concernés à l'USMV. Une subvention de 570 € leur est donc attribuée.

7 – Rénovation des vestiaires foot

Une nouvelle esquisse du projet a été présentée prenant en compte une partie des modifications souhaitées par l'USMV. Ce nouveau projet leur sera présenté le 11 mars prochain.

Le Conseil a décidé de supprimer la courbe des bâtiments pour privilégier des murs droits (vote à mains levées – Conservation des courbes ? : OUI 3 voix – NON 8 voix – Abstention 5)

Des demandes de subventions seront déposées auprès de l'Etat et du Département

Séance du 27 Février 2024

Membres présents : tous les membres en exercice
Excusés : Delphine MERLET qui a donné pouvoir à Mélanie LOIZEAU, Clément RECROSIO, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE
Le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Monsieur Patrice ROUSSELOT a été nommé secrétaire de séance

1 – Vote du Compte administratif 2023

- **Commune**

	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	971 434.79	1 351 252.69		
Résultat fonctionnement		**379 817.90**		
Section d'investissement	2 686 357.04	2 723 029.17	585 148.00	673 383.00
Résultat d'investissement		**36 672.13**		**88 235.00**

2 - Approbation du compte de gestion 2023
Le compte de gestion réalisé par le Comptable assignataire du Service de Gestion Comptable Nord Vendée est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à mains levées

3 – Affectation des résultats
Les résultats de fonctionnement constatés au compte administratif doivent faire l'objet d'une affectation au budget de l'année N+1. L'affectation suivante a donc été décidée à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à mains levées
Commune : 379 817.90 € affectés en totalité en recettes d'investissement au c/1068

4 – Protection Sociale Complémentaire – Convention avec le Centre de Gestion
La commune aura l'obligation de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance des agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1er janvier 2026.
Les agents auront l'obligation d'adhérer aux garanties « prévoyance ». La participation de l'employeur devra être au minimum à hauteur de 50% des cotisations acquittées par les agents.
Mandat est donné au CDG pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un organisme d'assurance pour la couverture du risque « prévoyance »

5 – Convention d'utilisation de la parcelle ZI n°512
La CCPH met la parcelle ZI n°512 à disposition de la commune à proximité des ateliers municipaux. Une convention va être conclue avec la CCPH pour une mise à disposition d'1 an moyennant une redevance de 15 €

6 – Subvention à l'USMV Football
Depuis plusieurs années, il a été décidé d'attribuer une subvention aux associations locales qui encadrent des jeunes de moins de 18 ans. La somme de 10 €/jeune de moins de 18 ans a été reconduite.
57 jeunes sont concernés à l'USMV. Une subvention de 570 € leur est donc attribuée.

7 – Rénovation des vestiaires foot
Une nouvelle esquisse du projet a été présentée prenant en compte une partie des modifications souhaitées par l'USMV. Ce nouveau projet leur sera présenté le 11 mars prochain.
Le Conseil a décidé de supprimer la courbe des bâtiments pour privilégier des murs droits (vote à mains levées – Conservation des courbes ? : OUI 3 voix – NON 8 voix – Abstention 5)
Des demandes de subventions seront déposées auprès de l'Etat et du Département

Séance du 4 Avril 2024

Membres présents : tous les membres en exercice
Excusés : Marie-Jeanne GODET qui a donné pouvoir à Sandra GODET, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE
Le procès-verbal de la séance du 27 février 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Madame Valérie CHENU a été nommée secrétaire de séance

1 – Vote des taux de la fiscalité 2024
Compte-tenu de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an, une revalorisation des bases des terrains, des locaux d'habitation et industriels à hauteur de 3.9% est prévue en 2024.
Du fait de cette augmentation des valeurs locatives, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition.

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncier bâti	34.91%	34.91 %
Taxe foncier non bâti	42.72%	42.72%
Taxe habitation résidences secondaires	26.18%	26.18%

2 – Vote du budget 2024
Le budget a été adopté à l'unanimité des membres et représentés par un vote à mains levées
Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :
1 346 315 € pour la section de fonctionnement
1 827 793.90 € pour la section d'investissement

3 – Avance financière à la MARPA
Afin d'aider la MARPA à faire face à un manque de trésorerie, une avance de 50 000 € est accordée. Les versements se feront suivant les besoins. Les remboursements pourront se faire en une ou plusieurs fois et au plus tard le 31 décembre 2024

4 – Zone d'accélération des énergies renouvelables – concertation population
Des zones d'accélération d'énergies renouvelables doivent être instaurées dans les communes. Il s'agit de zones non exclusives pour les énergies renouvelables terrestres au sein desquelles la création et l'installation des infrastructures seront facilitées.
Ainsi les communes doivent définir après concertation auprès de leurs administrés des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables se développer, comme le photovoltaïques, le solaire thermique, la méthanisation, la géothermie…
La concertation aura lieu du 22 avril au 19 mai 2024

5 – Convention de prestation de services avec la CCPH – année 2024
Comme chaque année, une convention va être conclue avec la CCPH pour les prestations d'entretien assurées par les services technique sur le patrimoine de compétence intercommunale. Le temps de travail des agents sera remboursé sur la base d'un coût horaire de 24.72 €

6 – Utilisation de la salle de sports par les particuliers
La salle de sports peut être utilisée par des particuliers pour jouer au tennis moyennant une caution de 500 € et la fourniture d'une attestation RC

7 – Prix vente ancien feux gaz
L'ancien feux gaz de la salle Vendrina est proposé à la vente au prix de 400 €

8 – Tarif location percolateur
Lors d'une location de salle, il est possible de louer un percolateur en supplément au prix de 10 €

Séance du 30 Mai 2024

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Membres présents : tous les membres en exercice
Excusés : Sandra GODET, Stéphane BARBARIT, Valérie CHENU, Mélanie LOIZEAU

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024 a été adopté à l'unanimité des membres présents

Monsieur Rémi SEILLER a été nommé secrétaire de séance

1 – Tirage au sort des jurés d'assises 2025

En application de l'arrêté préfectoral du 27 mars 2024, le maire de la commune doit, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui des jurés. Dans le cas présent, 3 noms.
Les trois personnes suivantes ont donc été tirées au sort. Elles sont susceptibles d'être juré d'assises en 2025.
M. Jean-Marie CHAUVET - Mme Hélène GUILMINEAU
Mme Linda SIMONEAU

2 – Attribution d'un fonds de concours de fonctionnement voirie par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Par délibération du 3 avril 2024, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (CCPH) a décidé d'attribuer un fonds de concours de fonctionnement d'un montant de 12 000 € pour l'entretien des voiries. La commune décide de solliciter ce fonds de concours.

3 – Adhésion à la centrale d'achat télécom d'e-collectivités

Le marché de télécommunications actuel arrivera à son terme le 31.12.24. La commune va adhérer à la centrale d'achat télécom mise en place par e-collectivités afin de bénéficier des travaux obtenus.

4 – Zone d'accélération des énergies renouvelables – Bilan de la concertation

A la demande de la CCPH, le sujet sera vu après l'été

5 – Renouvellement de la convention avec la Poste pour l'Agence Postale

La convention actuelle arrivera à son terme le 23.07.24
Elle va être renouvelée pour une durée de 9 ans

6 – Kermesse – Prise en charge des frais de gardiennage

La kermesse ayant lieu dans le Benet, l'OGEC doit prendre une société de gardiennage pour les stands pour 2 nuits. Dans la mesure où la commune ne louera pas de groupe électrogène, il a été décidé de prendre en charge les frais de gardiennage pour 660 €

7 – Ecole – Revalorisation du forfait communal

Une aide supplémentaire de 15 000 € est accordée à l'OGEC afin de faire face à la hausse de leurs charges. Cette aide correspond à une augmentation de 80 €/enfant soit un forfait de 655 €/enfant

8 – Dénomination d'une impasse dans le lotissement des Chaumes 2

Il a été décidé de l'appeler : Impasse des Moissons

9 – Décisions modificatives

Les prévisions budgétaires ont été modifiées afin d'intégrer la revalorisation du forfait communal de 15 000 €

DEVINETTES DES ENFANTS DU CME

Pourquoi les vaches ne parlent-elles pas ?

Parce que sur le pauneau, c'est écrit « la ferme »





Que dit une girafe qui se fait arrêter par la police ?

C'est un cou monté



Quelle Mamie fait peur aux voleurs ? .....

Quel fruit est assez fort pour couper des arbres ?....

Que dit une imprimante dans l'eau? .....

Pourquoi est-ce-que Hulk a un beau jardin ?.....

Que dit-on d'une fleur qui a eu 0 à son contrôle ?

Quelle princesse a les lèvres gercées ?.....

Pourquoi est-ce-que les livres ont toujours chaud ?.....

Parce qu'ils ont une couverture

Labello bois dormant

Qu'elle s'est plantée

Parce qu'il a la main verte

J'ai papier

Le citron

Mamie tracteur

Zoé, Naëlle, Joris, Maëlys, Adèle, Augustin, Maxence, Eline et Anaé espèrent vous avoir bien amusés et vous souhaitent un bon été !